

---

---

**COMITÉ-CONSEIL  
DU PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES  
ARTS ET LETTRES (500.A1)**

**MANDAT CONFIE AU RESPONSABLE  
DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS  
POUR L'ANNÉE 2011-2012**

---

---

En collaboration avec le responsable du programme :

1. Participer à la production des travaux demandés par le Comité-conseil du programme.
2. Participer aux rencontres du Comité-conseil et du Comité d'enseignantes et d'enseignants, et ce, d'ici le 30 juin 2012.
3. Participer aux travaux de suivi du programme conformément au *Cadre général de suivi des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale*.
4. Rédiger les rapports reliés aux mandats confiés par le Comité-conseil et rédiger un rapport annuel d'activités réalisées dans le cadre de la fonction de responsable.
5. Participer aux travaux d'orientation du programme.